



**NATIONS
UNIES**



**CONFERENCE DES NATIONS UNIES
SUR LES ETABLISSEMENTS
HUMAINS
(HABITAT II)**

Istanbul (Turquie)

Distr.
LIMITEE

A/CONF.165/L.5/Add.8
12 juin 1996

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Point 10 de l'ordre du jour

ROLE ET CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES LOCALES, DU SECTEUR PRIVE,
DES PARLEMENTAIRES, DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET DES
AUTRES PARTENAIRES A LA REALISATION DU PROGRAMME POUR L'HABITAT

Rapport de la Commission II

Additif

Auditions de représentants des Dialogues pour l'habitat du XXI^e siècle
et du Forum sur la solidarité humaine

1. A ses 12^{ème} et 13^{ème} séances, le 11 juin 1996, le Comité II a entendu des représentants des Dialogues pour l'habitat du XXI^e siècle et du Forum sur la solidarité humaine.
2. A la 12^{ème} séance, le 11 juin, des exposés ont été présentés par les personnalités suivantes : Mme Jacqueline Dacosta, planificateur, conseiller principal auprès du Premier Ministre de la Jamaïque et président de l'Association des planificateurs du Commonwealth; Mme Patricia Clarke-Annez, chef de la Division du développement urbain du Département des transports, de l'eau et du développement urbain de la Banque mondiale; M. Samir Radwan, directeur du Département du développement et de la coopération technique de l'Organisation internationale du Travail; M. Asad Mohammed, coordonnateur du Programme de hautes études de l'Université des Indes occidentales; M. Zulfu Livaneli, compositeur, directeur de film et écrivain; et Preminder N. Jain (Bawa), président de Wisdom Keepers II.

3. Une discussion s'est ensuite engagée entre les partenaires et les représentants des Etats suivants : Swaziland, Inde, Slovaquie, Philippines, France, Nigéria, Indonésie, Mexique, Trinité-et-Tobago, Burundi, Mauritanie, Pays-Bas, Canada, Turquie, Sénégal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Soudan et Afrique du Sud.

4. Le Secrétaire général adjoint de la Conférence a fait une déclaration.

5. Le représentant de la Protection des valeurs culturelles et naturelles d'Istanbul et le représentant des Panthères grises, au nom du Peace Caucus, organisations non gouvernementales, ont également participé à la discussion.

6. A la 13ème séance, des exposés ont été présentés par les personnalités suivantes : M. Peter Oberlander, coordonnateur du Forum sur la solidarité humaine; Mme Kenza Kaouakib-Robinson, conseiller technique du Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies; M. Kenneth Gwillian, économiste des transports à la Banque mondiale; Mme Hélène Connor, conseiller technique, Energie 21; M. Eric Cunningham, du Worldcom Group, ancien président, président-directeur général, OEB International, Toronto (Canada); et M. Greg Goldstein, coordonnateur du Programme "villes-santé", de l'Organisation mondiale de la santé.

7. Une discussion s'est ensuite engagée entre les partenaires et les représentants des Etats suivants : Allemagne, Kazakstan, Suède, Norvège, Philippines, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Indonésie, France, Soudan, Turquie, Slovaquie, Afrique du Sud, Grèce, Arabie saoudite, Barbade et Canada.

8. L'observateur de la Palestine a également participé à la discussion.

9. Un représentant des collectivités locales, ainsi qu'un certain nombre d'organisations non gouvernementales ont également participé à la discussion.

10. Le Ministre adjoint de l'environnement de l'Italie et le Secrétaire général adjoint de la Conférence ont fait des déclarations.

11. On trouvera ci-après le résumé du Président des auditions :

Dialogues pour l'habitat du XXIe siècle

Des dialogues ont eu lieu sur dix questions - villes, financement, emploi urbain, les terres et les liens entre les zones rurales et les zones urbaines, eau, transports, énergie, communications, santé, et citoyenneté et démocratie.

Après avoir reconnu que des établissements humains viables déterminaient le contexte du respect des droits de l'homme fondamentaux et d'une mobilisation créative des potentialités humaines, les participants aux "Dialogues sur le profil des villes au XXIe siècle" ont conclu que l'évolution des villes au XXIe siècle devrait être considérée non pas comme un produit fini, mais comme un processus par lequel les collectivités et les sociétés façonneront et refaçonneront en permanence leur propre environnement.

Des représentants ont souligné la nécessité d'accroître la capacité des partenaires dans les villes d'exploiter les possibilités économiques, culturelles et technologiques offertes par celles-ci. Des ressources à cette fin devraient être mobilisées auprès de tous les partenaires par le biais d'investissements stratégiques, principalement axés sur les segments socio-économiques les plus défavorisés des établissements humains.

Des représentants ont fait observer que les pays en développement, où la pauvreté et le manque de ressources étaient les principales causes de la dégradation de l'environnement, et les pays développés, où c'était la surconsommation qui compromettait la viabilité de la croissance, n'avaient ni les mêmes problèmes ni la même vision des choses. Certains représentants jugeaient prématuré d'étudier des solutions complexes pour des pays où des biens et services de première nécessité faisaient défaut. De l'avis général, la viabilité se mesurerait, en dernière analyse, à l'amélioration de la qualité de la vie, mais il convenait d'approfondir la question de la surveillance et des études d'impact.

Le "Dialogue sur le financement des villes au XXIe siècle" a porté sur les moyens de financer les investissements d'une ampleur sans précédent dont les populations urbaines avaient besoin. On a fait observer que de nouvelles possibilités s'offraient dans ce domaine, comme l'établissement de partenariats entre le secteur public et le secteur privé et la création d'organismes de microfinancement en faveur des pauvres, mais qu'elles n'étaient pas encore pleinement exploitées.

On ne saurait cependant s'attendre que les villes deviennent pleinement autonomes sur le plan financier. Les règles concernant les transferts intergouvernementaux de ressources devraient être plus transparentes et plus prévisibles, et des dispositions devraient être prises pour assurer la bonne

utilisation des ressources propres des collectivités locales. Les villes devraient s'attacher à améliorer leur réputation de solvabilité pour avoir accès aux marchés de capitaux.

Les participants estimaient également que les partenariats entre le secteur public et le secteur privé, pour être durables, devraient reposer sur la confiance et le respect mutuels ainsi que sur la transparence. Il fallait prévoir des garanties idoines pour empêcher l'exploitation, les abus et les monopoles privés en réglementant, entre autres, les appels d'offres.

Les gouvernements devraient également faciliter l'adoption de lois et règlements favorables aux organismes bancaires qui axaient leurs activités sur les pauvres. Des indicateurs quantitatifs devraient être mis au point pour évaluer et suivre l'exécution des fonctions essentielles des collectivités locales, les nouveaux partenariats et la réputation de solvabilité des villes.

Des représentants ont souligné la nécessité de faire des investissements productifs et non pas spéculatifs dans les villes, et ont préconisé l'établissement de modalités pour mieux exploiter les sources locales de financement, ainsi que l'harmonisation de ces modalités entre les pays et les régions.

Les participants au "Dialogue sur l'avenir de l'emploi dans les villes" ont réaffirmé que la création d'emplois et leur protection constituaient le moyen le plus direct et le plus efficace d'atténuer la crise urbaine. La communauté internationale devait s'atteler à la tâche et concevoir une stratégie de coopération pour le développement qui permette de consacrer des ressources à la lutte contre le chômage et la pauvreté. Ils ont également souligné que la meilleure façon de résoudre le problème du chômage était d'unir les forces des gouvernements, des organismes des Nations Unies, du secteur privé et de la société civile.

De l'avis général, il fallait créer des conditions propices à une croissance et à une productivité axée sur l'emploi. Les gouvernements devraient prendre des mesures pour assurer une répartition plus équitable des avantages et une pleine participation de tous les éléments de la société au développement économique, politique et civil. Il fallait étudier des méthodes novatrices en matière d'emploi pour faire face au chômage élevé des jeunes, à la progression des migrations internationales et de l'exode rural, à l'effondrement des systèmes de sécurité sociale et à l'évolution de la

nature du travail. Il convenait d'accorder beaucoup plus d'attention qu'on ne l'avait fait jusqu'alors au rôle du secteur parallèle dans le développement de l'emploi.

Des représentants ont fait observer que le fossé allait se creusant entre les riches et les pauvres, entre ceux qui avaient un travail et ceux qui n'en avaient pas, ainsi qu'entre les travailleurs bien et mal rémunérés. Ils étaient d'accord sur la nécessité de suivre des démarches novatrices pour créer des emplois, de déployer des efforts concertés pour amener tous les partenaires à contribuer à une croissance et à une productivité axées sur l'emploi, d'investir dans l'emploi, de mettre en place des mécanismes réglementaires et institutionnels, de promouvoir l'autodétermination et le renforcement des capacités et de reconnaître la contribution du secteur parallèle au développement économique. Ils ont préconisé l'adoption de normes de travail plus souples qui puissent également s'appliquer à des groupes particuliers comme les travailleurs migrants.

Les participants au "Dialogue sur les terres et les liens entre villes et campagnes" ont jugé que ces liens étaient étroits et qu'un développement urbain et rural équilibré était nécessaire pour que les populations des villes et des campagnes bénéficient des mêmes possibilités économiques et sociales. L'aménagement du territoire était une question fondamentale pour le développement viable des zones urbaines et rurales. La sécurité d'occupation était un des préalables du développement des marchés fonciers. Un grand nombre de responsabilités concernant l'aménagement du territoire pouvaient être décentralisées et confiées aux autorités locales et municipales.

Les participants estimaient nécessaire de promouvoir et développer les partenariats entre les secteurs public, privé, officiel et parallèle, les organisations non gouvernementales et les organismes communautaires, par le biais de réseaux d'information et de contributions à la base de données sur les meilleures pratiques dans le domaine des établissements humains. La participation communautaire était essentielle pour assurer un logement aux pauvres des villes et aux paysans sans terres, et il fallait accorder une attention particulière à l'accès des femmes aux terres et à la propriété foncière.

Les participants ont conclu qu'il fallait mettre l'accent sur les questions foncières et les liens entre villes et campagnes dans l'exécution du Programme pour l'habitat, au niveau à la fois international et national.

La collaboration entre les organismes et institutions des Nations Unies devrait être renforcée en ce qui concerne les questions intersectorielles mises en lumière au cours du dialogue. Le secteur professionnel, représenté par la Fédération internationale des géomètres, et le secteur privé, représenté par la Fédération internationale des professions immobilières, se sont engagés à poursuivre leur partenariat avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat).

Les représentants ont souligné qu'il fallait disposer d'un système efficace d'occupation des sols pour guider le développement durable et l'utilisation optimale des sols en tant que ressource. Le débat a fait ressortir la nécessité de différents niveaux de gestion de l'occupation des sols, en conjonction avec un système de contrôle du développement, une bonne structure de collectivités locales et un système approprié d'établissement de la valeur des terrains. Les représentants ont aussi souligné que les méthodes de contrôle de l'occupation des sols devaient prendre en considération la situation des populations et ont insisté sur la nécessité de tenir compte des exigences du secteur non institutionnalisé et de respecter et protéger les structures traditionnelles d'exploitation.

Le "Dialogue sur l'eau pour les villes assoiffées" a fait ressortir combien était énorme le défi de la gestion des ressources en eau au cours du siècle prochain, quand plus de 60 % de la population mondiale rapidement croissante vivra en milieu urbain. On observe déjà que la répartition des ressources limitées en eau entre les différents utilisateurs et emplois, ainsi qu'entre les établissements urbains et ruraux donne lieu à une rivalité accrue. Les problèmes de gestion de l'eau débordent les limites des villes et, s'il n'y est pas fait judicieusement front, cette rivalité pourrait devenir une source de conflit entre les nations. En outre, de nombreux habitants des villes ne disposent pas de services élémentaires d'hygiène, tels qu'un approvisionnement en eau salubre, un réseau convenable d'égouts et un service de gestion des déchets solides et liquides.

Le débat a tourné autour des questions suivantes :

a) L'eau est pour tous, et devrait être répartie équitablement entre tous les utilisateurs, pour tous leurs besoins primaires;

b) L'eau est une ressource rare et précieuse, qui devient plus difficile à trouver et plus coûteuse à obtenir pour les villes aux besoins croissants; il faut aussi veiller à ce que les générations futures ne manquent pas d'eau;

c) La demande d'eau devrait être mieux gérée et son gaspillage abaissé au minimum, afin de réduire la nécessité d'investir dans de nouvelles infrastructures et d'accroître la quantité d'eau disponible pour d'autres utilisations;

d) Un nouveau partenariat doit être établi entre tous les acteurs pour améliorer la gestion des ressources et des services.

Les participants ont aussi approuvé la Déclaration de Beijing sur l'eau et son inclusion comme annexe du Plan mondial d'action d'Habitat ainsi que les recommandations complémentaires ci-dessus.

Plusieurs représentants ont soulevé la question des conflits qui surgissaient au sujet des masses d'eau transfrontières. On constate une surenchère certaine pour ce qui est des ressources en eau pour l'approvisionnement. La question de la pollution de l'eau par d'autres pays, en amont, a aussi été examinée. Les litiges portent à la fois sur les eaux de surface et les eaux souterraines. Les représentants ont souligné la nécessité de réduire le gaspillage de l'eau. Il a été demandé d'explorer des mécanismes permettant d'assurer la médiation lors de tels conflits et de fournir les cadres juridiques voulus.

L'accent a été mis sur la nécessité d'une autorité nationale apte à coordonner la politique de l'eau, particulièrement en relation avec l'approvisionnement, la demande et la concurrence des besoins - spécialement entre les différents secteurs consommateurs d'eau et les zones rurales et urbaines. Il a été proposé que le rapport fasse mention de la possibilité de favoriser l'emploi de techniques à bon marché et abordables d'épuration de l'eau.

Le "Dialogue sur le transport dans la ville de demain" a pris acte des différences notables qui distinguaient les villes et de la variété de leurs systèmes de transport et des problèmes qui s'y rattachent. Ce qu'elles ont en commun, c'est qu'à mesure qu'elles s'enrichissent et s'agrandissent, leurs problèmes de transport s'aggravent du fait que le nombre des véhicules motorisés et leur niveau d'utilisation progressent plus vite que la population et les revenus, tandis que le réseau routier nécessaire pour absorber toute

cette demande ne s'accroît guère ou pas du tout. Ce déséquilibre entraîne une congestion et une pollution atmosphérique croissantes, multiplie les accidents et a des incidences sociales négatives, dans la mesure que les pauvres et les femmes pâtissent hors de proportion de la détérioration des transports publics.

On a le choix entre plusieurs instruments stratégiques pour s'attaquer aux problèmes des transports. La densification de l'occupation des sols, une séparation moins rigoureuse des utilisations locales des sols et l'institution des formes urbaines multinucléaires peuvent concourir pour leur part à réduire la demande de moyens privés de transport. En outre, diverses techniques et des combustibles moins polluants, permettant de réduire considérablement les incidences à la fois locales et mondiales de la pollution atmosphérique, sont disponibles ou pourraient le devenir prochainement. Le rôle des transports publics - moins envahissants et offrant la possibilité de réduire la pollution devrait être renforcé. Les politiques de taxation du combustible devraient répercuter la totalité des coûts d'emploi de l'espace routier, en y incluant les coûts d'environnement et d'infrastructure liés à l'utilisation routière.

Ces instruments nécessitent tous un contexte politique approprié. La clairvoyance est un point de départ important pour l'amélioration de la situation des transports urbains, mais elle nécessite une mise en oeuvre efficace. Premièrement, l'économie de la question doit être bien étudiée. Si les systèmes ne sont pas viables économiquement et financièrement, ils s'effondreront. Deuxièmement, les institutions doivent être justes. La mise en oeuvre des services de transports doit être organisée de façon à encourager l'efficacité de l'offre. Troisièmement, il faut établir des priorités, en faisant porter l'effort immédiat sur les incidences les plus nuisibles du transport et sur les instruments les plus gérables et rentables d'y porter remède.

Il conviendrait d'adopter un régime de taxation directe pour les effets de congestion et d'atteinte à l'environnement. Le rôle du transport non motorisé et du secteur non institutionnalisé d'offre de transport devrait être pris explicitement en considération dans le choix des stratégies de transport public.

Les représentants ont souligné l'importance du transport non motorisé et du transport public et celle de la volonté de réduire la pollution urbaine et d'améliorer la qualité de vie dans les agglomérations. En ce qui concerne le

transport public, les représentants étaient d'avis qu'il fallait mettre l'accent sur les groupes vulnérables, tels que les personnes âgées et les handicapés. Les représentants ont mis en valeur le concept de mobilité et se sont prononcés pour une transition de l'ego-mobilité à l'éco-mobilité.

Les délégués ont cité, à titre d'exemple, le cas des couloirs de transport dans la région alpine d'Europe, dont les vallées dans lesquelles il était prévu de construire des axes de transport contenaient des écosystèmes fragiles. Ils ont estimé que les pays devraient s'efforcer de combiner politique urbaine et politique des transports et, à cet égard, ont suggéré le maintien de zones tampons entre les zones urbaines et les grands axes de déplacement. Les délégués ont été d'avis qu'il fallait mettre au point des mécanismes de nature à réduire la propriété des véhicules particuliers.

Un délégué a fait observer que les biens et les marchandises posaient un gros problème de transport. Il fallait en outre, de l'avis des délégués, concevoir à l'avenir les établissements humains par rapport aux transports.

Les participants au dialogue sur le thème "Les sources d'énergie durables dans les établissements humains" ont fait observer qu'il était nécessaire d'élaborer des stratégies de gestion et de mise en valeur de l'énergie différentes pour des régions différentes. Il n'y a pas lieu, pour les pays industrialisés, de mettre au point et d'appliquer, dans l'immédiat, des techniques et des appareils plus propres et plus efficaces. Les pays en développement, dont la consommation d'énergie par habitant est beaucoup plus faible, doivent exploiter des sources d'énergie nouvelles et plus efficaces pour satisfaire une demande en augmentation.

A l'aube du XXI^e siècle, l'accès à des services énergétiques viables est un droit fondamental pour chacun. Les options en matière d'énergie devraient être à la portée économique des pauvres et prendre en considération les préoccupations spécifiques des femmes et les droits des enfants. Il faudra passer très rapidement à des sources d'énergie propres et moins polluantes, et la consommation d'énergie doit être rationalisée et réduite au minimum.

Les collectivités locales ne devraient pas concevoir la planification intégrée de l'énergie après coup, mais comme une priorité lorsqu'elles entreprennent quelque forme de développement que ce soit. Pour être réussie, l'application de systèmes énergo-efficaces propres dépend de la participation

des citoyens et des entreprises, toutes les parties étant traitées comme des partenaires dont la contribution est précieuse. Une énergie viable est la pierre angulaire de communautés viables.

Les autorités à tous les échelons doivent être mises dans l'obligation de fournir un cadre approprié en vue de l'accès à des sources d'énergie durables. Il s'agira de pourvoir à l'éducation des enfants, à la formation des professionnels, à la fixation du prix sur la base du coût intégral, à la déréglementation, lorsqu'il y a lieu, à la création de centres d'échange de données et d'agences d'information et au financement de la recherche destinée aux projets novateurs.

Les délégués ont souligné l'importance de la mise en valeur de l'énergie au niveau local. Selon eux, les services dans le secteur de l'énergie sont nécessaires pour satisfaire les besoins fondamentaux de tout être humain. Ils ont noté aussi que les pays qui avaient inscrit des droits fondamentaux dans leur constitution prenaient généralement en considération non pas l'énergie elle-même, mais les services fournis par cette dernière.

Quant à la manière dont l'énergie pouvait atteindre les zones reculées, les délégués ont suggéré la création de coopératives régionales comme solution viable. Ils ont souligné que les besoins en matière d'énergie devraient être évalués et que l'énergie ne devrait pas être considérée uniquement sous l'angle technologique ou politique. On s'est inquiété de la question des possibilités d'accès à des sources d'énergie sûres et renouvelables.

Les participants au dialogue sur le thème "Les villes, les communications et les médias dans la société d'information" ont estimé que la croissance et le développement exponentiels de l'industrie des télécommunications conduisaient à la libéralisation et à la déréglementation de la politique en matière de communications dans le monde entier. Cette croissance était gérée par les pays développés et leurs entreprises, d'où la crainte des pays en développement de se voir mis à l'écart du processus d'élaboration des politiques dans ce domaine et de pâtir des changements que celles-ci impriment aux sociétés. La manière dont les gens et les administrations municipales seront touchés par l'abondance d'informations a suscité aussi beaucoup d'intérêt, et on s'est inquiété de la pléthore des moyens de communications et s'est interrogé sur les possibilités d'accès de tous les citoyens à l'information.

Les conclusions et recommandations ci-après ont été présentées :

a) La puissance technologique et la révolution de l'information ont la possibilité de renforcer la démocratie dans le monde entier et d'assurer l'égalité entre tous. Ce pouvoir devrait être exploité pour promouvoir la paix et la civilisation;

b) L'Organisation des Nations Unies devrait encourager la mise au point de normes et de modèles en matière d'information afin de faciliter l'accès de tous à l'information;

c) Les avantages que procurent les techniques de l'information devraient être exploités pour reconstruire les quartiers, améliorer les conditions de vie, favoriser la rénovation urbaine, accroître l'accès à l'éducation et aux soins de santé, éliminer la pauvreté et atténuer l'étalement des villes;

d) Les techniques de l'information devraient être un moyen de promouvoir l'intérêt public tout comme les intérêts commerciaux.

Les participants au Dialogue sur le thème "La santé dans les villes du XXI^e siècle" ont reconnu que la santé était essentielle pour chaque ville. Il ne pouvait y avoir de développement durable si la santé n'était pas assurée. La volonté de promouvoir la santé et de prévenir les maladies et les accidents devaient devenir partie intégrante de la culture de chacun, c'est-à-dire pas seulement des professionnels de la santé et des établissements sanitaires, mais aussi des employeurs, des organismes municipaux, des ONG et des organisations communautaires. Le mouvement en faveur de la santé dans les villes reposait sur ce principe.

Assurer la santé dans les villes exigeait que l'on prenne des mesures sur tous les fronts et dans tous les secteurs. Il faudrait, par exemple, définir des plans et des programmes sanitaires au niveau local pour prévenir les maladies et promouvoir la santé avec la participation de tous les partenaires locaux. Il faudrait faire en sorte que chacun ait accès à des services de santé complets et de qualité. Il faudrait stimuler le renforcement des capacités au niveau des collectivités locales, former des coalitions pour traiter des problèmes sanitaires et définir différents programmes prioritaires centrés sur le règlement des problèmes.

Assurer la santé dans les villes pour tous ceux qui y vivaient était un objectif que l'on pourrait atteindre beaucoup plus rapidement si les gouvernements et les organismes internationaux procédaient à une réaffectation

des ressources au profit du secteur sanitaire. Cela valait tout particulièrement pour les pays et les villes les plus faibles sur le plan économique. Mais dans un monde de plus en plus urbanisé, cet objectif - assurer la santé dans les villes - était une composante essentielle de notre engagement en faveur de la santé pour tous - c'est-à-dire aussi bien pour les habitants des grandes villes que pour ceux qui vivaient dans les petites agglomérations ou dans les zones rurales.

Des délégations ont fait observer que l'on pouvait aussi promouvoir la santé par le biais de l'action syndicale, surtout lorsque la médecine du travail était assurée en liaison avec les communautés dans lesquelles les travailleurs vivaient.

Les participants au Dialogue sur le thème "Citoyenneté et démocratie" ont insisté sur la nécessité de prendre trois engagements essentiels : renforcer la démocratie, exercer les droits inhérents à la citoyenneté et définir un nouveau contrat social. Comme il était dit dans le rapport correspondant, le moment était venu de passer d'une démocratie de type représentatif à une démocratie de type participatif. La démocratie supposait le respect des droits politiques mais aussi l'exercice effectif des droits civils, sociaux, culturels et économiques. En ce qui concerne l'exercice de la citoyenneté, les participants ont proposé d'humaniser la ville et de garantir le droit à un espace public organisé, ce qui faciliterait la réalisation des valeurs de la vie publique.

Au cours du débat, on a fait valoir qu'il faudrait renforcer les capacités pour développer une démocratie de type participatif. Des représentants ont souligné que dans les régions du monde divisée ou en proie à des conflits, il faudrait promouvoir activement la réconciliation. Des représentants ont ajouté que le lien entre individualisme et solidarité et le respect mutuel au sein d'une société pluriculturelle, constituaient l'essence de la citoyenneté.

Au cours de la séance de l'après-midi, les participants ont entendu des exposés sur les dialogues consacrés à l'eau, au transport, à l'énergie, aux communications et à la santé dans les villes ainsi que sur le Forum sur la solidarité humaine et le Wisdom Keepers Forum.

Forum sur la solidarité humaine

Dans l'exposé consacré au Forum sur la solidarité humaine, l'accent a été mis sur le fait que, si l'on voulait progressivement mettre en place des villes plus humaines et plus faciles à vivre, il fallait trouver une autre réponse aux problèmes du logement que celle consistant à construire et construire encore. Les participants au Forum ont reconnu qu'au nom de la solidarité humaine, il fallait s'attaquer aux problèmes de l'inégalité sociale, économique et politique dans les pays, entre les pays et entre le Nord et le Sud. On ne parviendrait pas à bâtir des collectivités fondées sur la tolérance et à rendre les villes plus humaines, ce qui était l'objectif, si on ne donnait pas aux gens les moyens d'améliorer leur environnement et leur vie. Les villes devaient respecter la diversité et s'efforcer de parvenir à une harmonie sociale et économique.

Les participants au Forum ont proposé des directives pour édifier une planète urbaine durable grâce à la solidarité entre les hommes; celles-ci concernaient notamment les besoins particuliers des enfants, les collectivités locales, l'éducation à tous les niveaux, les groupes vulnérables qui devaient bénéficier d'une attention particulière, la priorité à donner aux transports publics, les services de base pour les pauvres, les questions environnementales en rapport avec la santé, l'équité sociale et l'instauration de consultations publiques efficaces.

Wisdom Keepers Forum

Le Wisdom Keepers Forum auquel ont participé les chefs spirituels de différentes traditions, les représentants de peuples autochtones, des scientifiques, des jeunes et des militants, avait été organisé dans le but d'étudier les aspects moraux, éthiques et spirituels des établissements humains. Parmi les mesures qui ont été proposées dans le cadre d'Habitat II et au-delà de cette conférence, on peut mentionner l'octroi par l'Organisation des Nations Unies d'un appui aux centres de règlement des conflits et la promotion de programmes d'enseignement consacrés au règlement pacifique des conflits, l'utilisation des techniques de communication applicables à l'échelle planétaire pour instaurer l'harmonie sociale et le développement durable et l'appui aux programmes qui avaient pour principe d'améliorer les conditions de vie de tous avec l'appui des autorités locales et nationales et des organisations bénévoles.

Observations générales

Les délégations se sont félicitées des propositions formulées dans le cadre des forums et ont souligné combien le règlement des conflits était une question importante en période de crise ainsi qu'un facteur de stabilité propice à la protection des droits de l'homme en période d'harmonie relative. Les délégations ont appuyé la proposition visant à préserver l'esprit de ces forums et à poursuivre le débat une fois la Conférence Habitat II terminée.

Il a été suggéré de combiner les conclusions des Commissions I et II et de trouver un mécanisme qui permette de rendre compte des délibérations dans un communiqué final de la Conférence. Les délégations ont souligné l'importance des dialogues et ont dit qu'elles souhaitaient les voir se poursuivre sous la direction du Centre des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat). Le représentant de l'Union européenne a ajouté que, pour que le Centre puisse s'acquitter de cette responsabilité supplémentaire, il faudrait le renforcer et trouver des ressources nouvelles.
